



FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE EN 2005.

Avril 2007

1 Introduction

La totalité des données en accidents du travail proviennent de la Banque de données du Fonds des Accidents du Travail (F.A.T.). Depuis le 1^{er} janvier 2005, un nouveau mode de transfert des données entre les organismes assureurs et le FAT est en application dans le cadre du projet "Liaison Electronique Accidents du travail" (LEA). Par ailleurs, de nouvelles variables décrivant le processus accidentel ont été introduites dans le cadre de l'harmonisation européenne des données sur les accidents du travail. Ces deux événements ont créé une discontinuité par rapport au passé et de ce fait ont rendu non comparables certaines données entre les années antérieures et 2005.

Le point de départ de la collecte des données reste cependant toujours la déclaration d'accident du travail reçue par les organismes assureurs agréés auprès desquels tous les employeurs sont tenus de s'assurer. Les employeurs ont également l'obligation de déclarer tous les accidents survenus au travail ou sur le chemin du travail à leur organisme assureur qui les transmet au FAT. Ce sont ces assureurs qui indemnisent les victimes d'accidents du travail ou d'accidents sur le chemin du travail pour le secteur privé. Les données accidents du travail sont complétées par des données relatives à l'emploi et à la taille des entreprises fournies par l'Office National de la Sécurité Sociale (O.N.S.S.).

Ce rapport concerne les accidents du travail survenus dans le secteur de l'industrie du Textile (NACE - CODE 17). Ce secteur, quoique de taille restreinte, fait partie des dix secteurs d'activité économique dans lesquels le risque d'accident, tant en termes de fréquence que de gravité est le plus important. Ceci est la première raison pour laquelle nous avons choisi de l'étudier. Par ailleurs, cette étude est la première étude effectuée sur ce secteur depuis celle de septembre 2000, qui était basée sur les données chiffrées de 1998, ce qui représente un délai important, quand on connaît la rapidité avec laquelle le marché du travail peut parfois évoluer.

L'étude du secteur de l'industrie textile se divise en deux parties distinctes : un aperçu général du secteur de l'industrie textile dans l'ensemble du secteur privé suivi d'une analyse du secteur lui-même entre 2001 et 2005 et de manière plus approfondie en 2005. Cette étude suit une méthodologie qui part du champ le plus large et mène au plus précis. Elle compare dans un premier temps le secteur de l'industrie textile avec l'ensemble du secteur privé en Belgique. Puis, tenant compte de ses particularismes, elle analyse l'évolution du secteur et de ses accidents du travail sur ces dernières années. Vient ensuite l'analyse des accidents du travail survenus dans le secteur en 2005, dans un premier temps de manière globale puis par sous-secteurs d'activité codés en Nace 5 positions.

2 L'industrie textile dans l'ensemble du secteur privé.

2.1 EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE DE 2001 À 2005 ET COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DU SECTEUR PRIVÉ.

Le tableau 1 présente l'évolution chiffrée du secteur de l'industrie textile et de l'ensemble du secteur privé. Le nombre des travailleurs y est exprimé en équivalents temps pleins (ETP) au 30 juin de l'année, selon les données fournies par l'ONSS. Pour différentes raisons, il n'est pas possible d'introduire en 2005 les travailleurs intérimaires dans les résultats du secteur de l'industrie textile. Par souci de comparabilité, ceux-ci n'ont pas non plus été introduits pour les années antérieures.

Tableau 1 : Evolution des nombres de travailleurs (ETP) et d'accidents du travail dans le secteur du textile et dans l'ensemble du secteur privé - 2001 à 2005

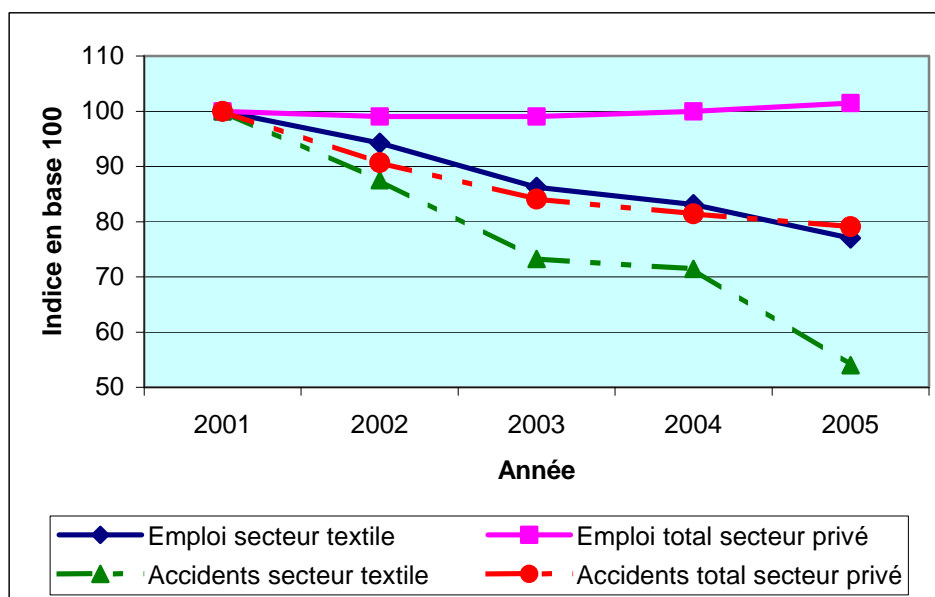
Années	Secteur du Textile						Années	Ensemble du secteur privé					
	Nbr de travailleurs (ETP) au 30 juin		Nbr d'accidents du travail		Nbr d'accidents avec IP ou mortels			Nbr de travailleurs (ETP) au 30 juin		Nbr d'accidents du travail		Nbr d'accidents avec IP ou mortels	
	N	Varia indice 100	N	Varia indice 100	N	Varia indice 100		N	Varia indice 100	N	Varia indice 100	N	Varia indice 100
2001	33.557	100	4.040	100	188	100	2001	2.009.735	100	203.171	100	13.869	100
2002	31.618	94	3.535	88	165	88	2002	1.990.968	99	184.252	91	11.831	85
2003	28.935	86	2.958	73	152	81	2003	1.990.190	99	170.853	84	12.729	92
2004	27.893	83	2.887	71	125	66	2004	2.008.826	100	165.472	81	11.873	86
2005	25.846	77	2.181	54	145	77	2005	2.038.938	101	160.662	79	14.208	102

Le secteur de l'industrie textile emploie de moins en moins de travailleurs, tandis que le volume total de l'emploi dans le secteur privé augmente régulièrement depuis 2003. Mais à l'instar de l'ensemble du secteur privé, le nombre des accidents du travail diminue et pour ce qui est de l'industrie du textile, le volume des accidents du travail diminue beaucoup plus vite que le volume de l'emploi. Par contre les accidents les plus graves, pour lesquels une incapacité permanente est envisagée ne diminuent pas au même rythme. Ils ont même connu une recrudescence entre 2004 et 2005. Cette remontée se rencontre de manière plus forte, cette même année, dans l'ensemble du secteur privé.

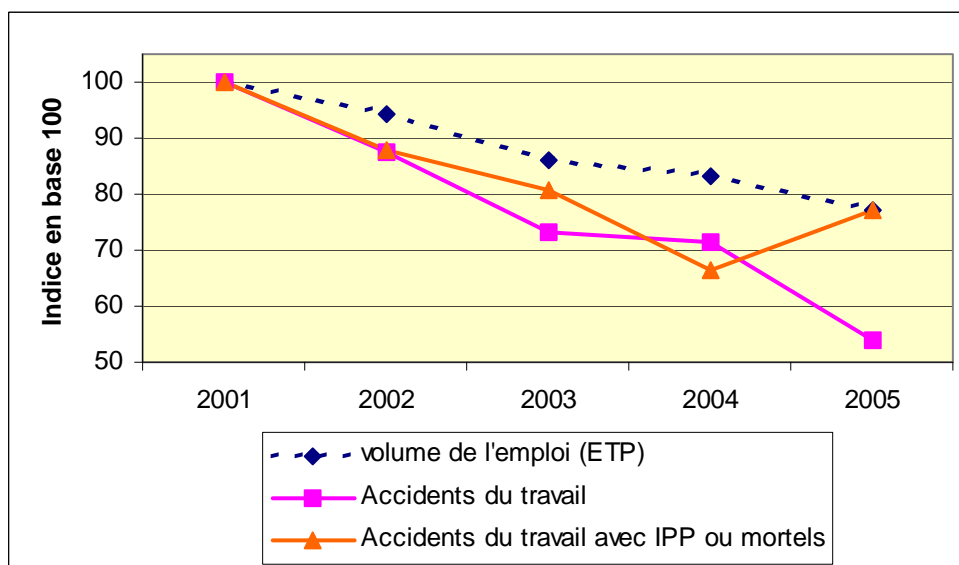
Les graphiques qui suivent permettent de visualiser les tendances dans le secteur de l'industrie du textile et dans l'ensemble du secteur privé entre 2001 et 2005.

Le premier graphique montre les évolutions des volumes de l'emploi et des accidents du travail dans l'ensemble du secteur privé d'une part et dans l'industrie du textile d'autre part. Le second graphique décrit plus particulièrement le secteur de l'industrie du textile et les variations de l'emploi, du nombre total des accidents du travail et du nombre des accidents avec prévision d'IPP ou mortels.

Graphique 1 : Evolution comparative de l'emploi et des accidents du travail entre le secteur du textile et l'ensemble du secteur privé - 2001 à 2005



Graphique 2 : Evolution de l'emploi, des accidents du travail et des accidents avec IPP ou mortels exprimée en indice en base 100 dans le secteur du textile - 2001 à 2005



Le tableau 2 montre la part exprimée en pourcentage que représente l'industrie du textile dans l'ensemble du secteur privé.

Il permet de relever que la part de l'industrie du textile dans le total des accidents du travail est supérieure à celle qui est la sienne dans le total de l'emploi, ce qui confirme le caractère plus fréquent de la moyenne des accidents du travail dans ce secteur. A contrario, les accidents les plus graves constituent un pourcentage inférieur que celui qui est constitué par l'industrie du textile dans l'ensemble du secteur privé. Ce constat est récurrent de 2001 à 2005.

Tableau 2 : Evolution de la part relative des accidents du secteur du textile dans l'ensemble du secteur privé - 2001 à 2005

Année	Part du textile dans le volume de l'emploi	Part du textile dans les accidents du travail	Part du textile dans les accidents avec IPP ou mortels
2001	1,7%	2,0%	1,4%
2002	1,6%	1,9%	1,4%
2003	1,5%	1,7%	1,2%
2004	1,4%	1,7%	1,1%
2005	1,3%	1,4%	1,0%
μ des 5 ans	1,5%	1,8%	1,2%

2.2 EVOLUTION DES DONNÉES RELATIVES AU SECTEUR DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE DE 2001 À 2005

Tableau 3 : Tableau synoptique de l'évolution du secteur de l'industrie textile de 2001 à 2005

	Années				
	2001	2002	2003	2004	2005
Volume de l'emploi en ETP*	33.557	31.618	28.935	27.893	25.846
Nombre d'accidents du travail	4040	3535	2958	2887	2181
Nombre d'accidents sur le chemin du travail	325	273	248	204	152
Nombre des ouvriers dans le secteur (ETP)	27.640	25.895	23.472	22.579	20.749
Nombre des employés dans le secteur (ETP)	5.917	5.724	5.462	5.315	5.097
Nombre de femmes travaillant dans le secteur (ETP)	12.502	11.793	10.606	10.050	9.185
Nombre d'hommes travaillant dans le secteur (ETP)	21.055	19.826	18.329	17.843	16.661
Taux de Fréquence*	39,44	44,43	39,31	34,82	31,52
Taux de Gravité Réel*	0,88	0,76	0,67	0,70	0,62
Taux de Gravité Global*	2,49	2,19	1,90	1,90	1,74

*source ONSS: chiffres au 30 juin

Ce tableau confirme en termes de chiffres absolus, le déclin de l'emploi dans ce secteur économique, mais aussi la diminution régulière des accidents du travail comme sur le chemin du travail. On remarque également que la diminution de l'emploi touche plus particulièrement les travailleuses (-26 %) que leurs homologues masculins (-21 %) et plus les ouvriers (-25 %) que les employés (-14 %).

3 Analyse du secteur de l'industrie du textile

Ce chapitre qui est le plus important de l'étude s'articule en 6 points : l'évolution globale du nombre d'accidents dans le secteur, l'analyse de la place des accidents du travail dans le temps, l'étude du profil des victimes des accidents du travail, de celui des entreprises qui connaissent ces accidents, l'analyse des mécanismes ou processus accidentels et enfin, l'analyse des divers sous-secteurs d'activité économiques qui composent le secteur de l'industrie du textile.

3.1 EVOLUTION DU NOMBRE DES ACCIDENTS

Le premier tableau donne un aperçu de la part des déclarations d'accidents qui sont acceptées par les organismes assureurs à titre d'accident du travail ou sur le chemin du travail dans le secteur. On relève une augmentation de la proportion des accidents reconnus comme accidents du travail. Mais ceci ne vaut que pour les accidents survenus sur les lieux du travail au détriment des accidents survenus sur le chemin du travail.

Tableau 4 : Evolution en fréquences absolues et relatives du nombre d'accidents déclarés et acceptés dans le secteur du textile - 2001 à 2005

Année	Accidents déclarés	Accidents acceptés		Accidents sur le chemin du travail acceptés		Accidents sur les lieux du travail acceptés	
		N	%	N	%	N	%
2001	4.605	4.365	94,8%	325	7,4%	4.040	92,6%
2002	4.034	3.808	94,4%	273	7,2%	3.535	92,8%
2003	3.397	3.206	94,4%	248	7,7%	2.958	92,3%
2004	3.282	3.091	94,2%	204	6,6%	2.887	93,4%
2005	2.447	2.333	95,3%	152	6,5%	2.181	93,5%

Le tableau 5 montre que si la part des accidents considérés sans suite ne connaît pas une tendance d'évolution claire, il existe par contre une tendance à la diminution de la part des accidents ayant entraîné une incapacité temporaire et à l'inverse, une augmentation de celle des accidents avec prévision d'incapacité permanente.

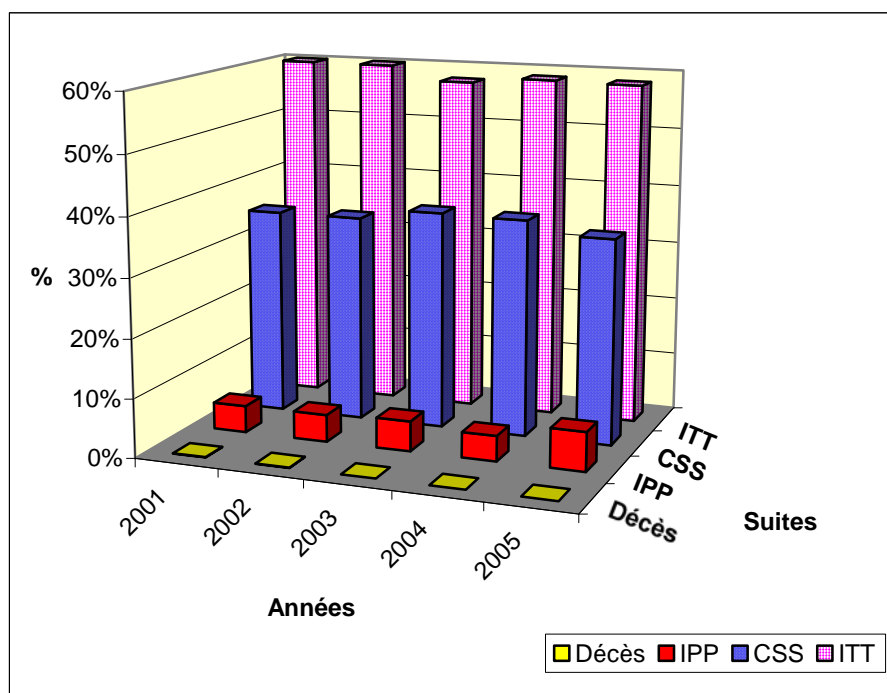
Tableau 5 : Distribution en fréquences absolues et relatives des conséquences des accidents survenus sur les lieux du travail dans le secteur du textile - 2001 à 2005

Suite de l'accident	Année de l'accident									
	2001		2002		2003		2004		2005	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
CSS	1.428	35,3%	1.250	35,4%	1.102	37,3%	1.070	37,1%	763	35,0%
ITT	2.424	60,0%	2.120	60,0%	1.704	57,6%	1.692	58,6%	1.273	58,4%
IPP	186	4,60%	163	4,61%	152	5,14%	125	4,33%	145	6,65%
Décès	2	0,05%	2	0,06%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Total	4.040	100,0%	3.535	100,0%	2.958	100,0%	2.887	100,0%	2.181	100,0%

Il faut relever aussi que depuis 2002, le secteur de l'industrie du textile n'a heureusement plus connu d'accident du travail mortel.

Le graphique qui suit permet de visualiser ces tendances sur les 5 dernières années.

Graphique 3 : Distribution en fréquences relatives des suites des accidents du travail dans le secteur de l'industrie du textile de 2001 à 2005.



3.2 ANALYSE DES ACCIDENTS SUR LES LIEUX DU TRAVAIL DANS LE TEMPS

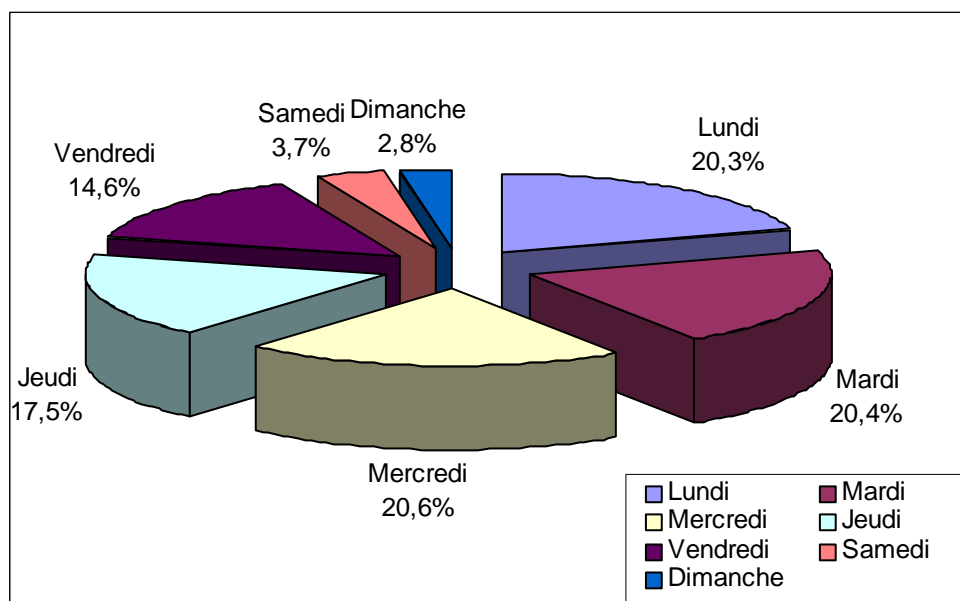
3.2.1 Le jour de survenance des accidents

Tableau 6 : Evolution de la distribution en fréquences relatives des accidents du travail selon le jour de la semaine pendant lequel ils surviennent dans le secteur de l'industrie du textile - 2001 à 2005.

Jour	Année				
	2001	2002	2003	2004	2005
Lundi	19,3%	20,6%	20,5%	20,5%	20,3%
Mardi	19,7%	20,4%	20,1%	21,3%	20,4%
Mercredi	20,0%	19,3%	19,8%	19,2%	20,6%
Jeudi	19,4%	18,2%	18,5%	17,6%	17,5%
Vendredi	15,0%	14,4%	14,5%	14,3%	14,6%
Samedi	4,3%	4,6%	3,7%	4,7%	3,7%
Dimanche	2,4%	2,5%	2,9%	2,4%	2,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Le tableau montre que les accidents surviennent de manière presque égale les trois premiers jours de la semaine, pour diminuer le jeudi et plus encore le vendredi, le week-end constituant une part relativement marginale du volume des accidents sur les lieux du travail. Il s'agit d'une petite particularité du secteur par rapport à l'ensemble du secteur privé qui connaît une diminution régulière des accidents au fil de l'avancée de la semaine.

Graphique 4 : Distribution en fréquences relatives des accidents du travail dans le secteur de l'industrie du textile selon le jour de la semaine pendant lequel ils sont survenus en 2005.



3.2.2 Le mois de survenance des accidents

Tableau 7 : Evolution comparée de la distribution en fréquences relatives des accidents selon le mois de survenance dans le secteur du textile - 2001 à 2005

Mois	Année				
	2001	2002	2003	2004	2005
Janvier	10,1%	9,3%	10,9%	8,4%	9,1%
Février	9,4%	9,4%	10,0%	8,9%	8,4%
Mars	10,6%	10,8%	9,4%	9,9%	9,9%
Avril	8,9%	8,3%	9,3%	7,4%	10,0%
Mai	9,4%	5,6%	7,3%	9,1%	7,9%
Juin	8,4%	9,6%	8,1%	10,5%	9,7%
Juillet	4,9%	6,6%	6,4%	4,9%	5,4%
Août	5,4%	5,4%	5,5%	6,5%	5,9%
Septembre	8,0%	9,2%	9,5%	9,9%	10,3%
Octobre	10,2%	10,1%	8,5%	9,1%	8,3%
Novembre	8,1%	9,1%	7,9%	8,9%	8,8%
Décembre	6,5%	6,6%	7,2%	6,5%	6,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

La distribution relative des accidents selon le mois de survenance ne permet pas de relever de grandes particularités divergentes et récurrentes par rapport à l'ensemble du secteur privé.

Tableau 8 : Evolution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents dans le secteur du textile selon le mois de survenance - 2005

Mois	Suites						Total	
	CSS		ITT		IPP			
	N	%	N	%	N	%	N	%
Janvier	59	29,6%	133	66,8%	7	3,5%	199	100%
Février	54	29,3%	118	64,1%	12	6,5%	184	100%
Mars	72	33,3%	130	60,2%	14	6,5%	216	100%
Avril	66	30,3%	135	61,9%	17	7,8%	218	100%
Mai	50	28,9%	115	66,5%	8	4,6%	173	100%
Juin	70	33,2%	126	59,7%	15	7,1%	211	100%
Juillet	38	32,5%	71	60,7%	8	6,8%	117	100%
Août	36	28,1%	81	63,3%	11	8,6%	128	100%
Septembre	58	25,8%	148	65,8%	19	8,4%	225	100%
Octobre	62	34,3%	107	59,1%	12	6,6%	181	100%
Novembre	86	44,8%	90	46,9%	16	8,3%	192	100%
Décembre	112	81,8%	19	13,9%	6	4,4%	137	100%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%

La distribution des accidents sans suite connaît une hausse particulière centrée sur les deux derniers mois de l'année, à l'inverse des accidents avec ITT. Les accidents avec prévision d'incapacité permanente quant à eux ne présentent pas de particularité par rapport à l'ensemble du secteur privé.

3.3 LES VICTIMES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE

3.3.1 Le genre des victimes

Tableau 9: Comparaison de l'évolution de la répartition en fréquences relatives des accidents selon le genre de la victime dans le secteur du textile de 2001 à 2005 et comparaison avec la répartition des travailleurs du textile selon leur genre en 2005.

Genre de la victime	Année					Emploi textile 2005 en %
	2001	2002	2003	2004	2005	
Hommes	76,7%	77,0%	77,1%	76,5%	76,2%	64,5%
Femmes	23,2%	22,9%	22,9%	23,5%	23,5%	35,5%
Inconnu	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La répartition par sexe des accidents dans le secteur de l'industrie textile est similaire à celle de l'ensemble du secteur privé. Et comme dans l'ensemble du secteur privé, les hommes sont sur-représentés parmi les victimes d'accidents du travail.

Il faut garder à l'esprit que les femmes représentent quelque 37,5% de l'emploi (ETP) du secteur privé et 35,5 % de l'emploi dans le secteur du textile.

Tableau 10 : Evolution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents dans le secteur du textile selon le genre de la victime - 2005.

Genre	Suites						Total	
	CSS		ITT		IPP			
	N	%	N	%	N	%	N	%
Hommes	595	35,8%	954	57,4%	114	6,9%	1.663	100%
Femmes	168	32,8%	314	61,3%	30	5,9%	512	100%
Inconnu	0	0,0%	5	83,3%	1	16,7%	6	100%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%

Tableau 11 : Evaluation en fréquences relatives du risque qu'une victime encoure une suite à son accident dans le secteur du textile, selon le genre de la victime - 2005.

Genre de la victime	Suite de l'accident	
	ITT ou IPP ou Décès	IPP
Hommes	64,2%	6,9%
Femmes	67,2%	5,9%
Inconnu	100,0%	16,7%
Total	65,0%	6,6%

Ces tableaux permettent de constater que si les femmes ont plus de risques que leurs homologues masculins de subir une suite à leur accident, le risque que cette conséquence soit permanente est inférieur à celui encouru par les hommes.

3.3.2 La catégorie professionnelle des victimes

Tableau 12 : Comparaison de l'évolution de la répartition en fréquences relatives des accidents selon la catégorie professionnelle de la victime dans le secteur du textile de 2001 à 2005 et comparaison avec la répartition des travailleurs du textile selon leur genre en 2005

Catégorie professionnelle	Années					Emploi textile 2005
	2001	2002	2003	2004	2005	
Ouvriers	94,3%	95,6%	96,7%	95,4%	96,3%	80,3%
Employés	2,3%	2,8%	3,1%	3,7%	3,5%	19,7%
Autres	3,4%	1,5%	0,1%	0,9%	0,2%	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 13 : Evolution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents dans le secteur du textile selon la catégorie professionnelle de la victime - 2005

Catégorie professionnelle	Suites						Total	
	CSS		ITT		IPP			
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ouvriers	719	34,2%	1.243	59,2%	138	6,6%	2.100	100%
Employés	43	55,8%	30	39,0%	4	5,2%	77	100%
Autres	1	25,0%	0	0,0%	3	75,0%	4	100%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%

On ne retrouve dans ces tableaux pas de différences significatives entre le secteur de l'industrie textile et l'ensemble du secteur privé, si ce n'est une représentation très importante des ouvriers parmi les victimes d'accidents sur les lieux du travail. On remarque qu'ils ont, plus que dans l'ensemble du secteur privé, tendance à subir des accidents entraînant une incapacité temporaire de travail, au détriment des cas sans suite et, à contrario, ils conservent moins fréquemment des séquelles permanentes de leur accident que dans l'ensemble des accidents survenus à des ouvriers dans le secteur privé. Ceci semble indiquer que si le secteur textile connaît des accidents fréquents et d'une certaine gravité, ces accidents laissent proportionnellement moins souvent des séquelles permanentes aux victimes.

Tableau 14 : Evaluation selon la catégorie professionnelle de la victime, en fréquence relative du risque qu'une victime encoure une suite à son accident dans le secteur du textile - 2005.

Catégorie Professionnelle	Suite de l'accident	
	ITT ou IPP ou Décès	IPP
Ouvriers	65,8%	6,6%
Employés	44,2%	5,2%
Autres	75,0%	75,0%
Total	65,0%	6,6%

3.3.3 L'ancienneté professionnelle des victimes

Tableau 15 : Comparaison de l'évolution de la répartition en fréquences relatives des accidents selon l'ancienneté professionnelle de la victime dans le secteur du textile de 2001 à 2005.

Ancienneté professionnelle	Années				
	2001	2002	2003	2004	2005
< 1 an	25,1%	20,7%	18,9%	20,1%	11,2%
1 an à < 5ans	33,2%	35,9%	35,7%	35,7%	19,4%
5 ans à <11 ans	16,9%	15,7%	18,1%	19,0%	17,3%
11 ans à <21 ans	15,5%	16,1%	15,8%	15,0%	11,7%
21 ans et +	6,9%	7,5%	8,4%	7,4%	6,1%
Inconnu	2,4%	4,1%	3,2%	2,8%	34,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Le nombre important d'accidents pour lesquels l'information quant à l'ancienneté professionnelle de la victime est manquante en 2005 ne permet pas de faire des comparaisons entre 2005 et les années précédentes.

On peut cependant relever une diminution des parts des classes d'ancienneté professionnelle les plus faibles qu'il faut sans doute mettre en relation avec la situation de l'emploi dans ce secteur qui débauche plus qu'il n'embauche.

Le tableau qui suit montre que plus l'ancienneté professionnelle est importante, plus la victime d'un accident courra de « chances » de connaître une incapacité temporaire de travail. A l'inverse, les victimes les plus expérimentées encourent proportionnellement plus souvent des séquelles permanentes à la suite de leur accident.

En croisant les informations des tableaux 15 et 16, on peut conclure que l'ancienneté professionnelle protège le travailleur contre le risque d'accident. Mais que lorsque l'accident survient à un travailleur expérimenté, cet accident est souvent plus grave. Il semble donc que l'expérience professionnelle permettrait au moins d'éviter les accidents les plus bénins.

Tableau 16 : Evolution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents dans le secteur du textile selon l'ancienneté professionnelle de la victime - 2005

Ancienneté professionnelle	Suites						Total	
	CSS		ITT		IPP		N	%
	N	%	N	%	N	%		
< 1 an	78	32,0%	154	63,1%	12	4,9%	244	100%
1 an à < 5ans	136	32,2%	267	63,1%	20	4,7%	423	100%
5 ans à < 11 ans	135	35,8%	202	53,6%	40	10,6%	377	100%
11 ans à < 21 ans	94	36,7%	137	53,5%	25	9,8%	256	100%
21 ans et +	52	39,1%	69	51,9%	12	9,0%	133	100%
Inconnu	268	35,8%	444	59,4%	36	4,8%	748	100%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2181	100%

Tableau 17 : Evaluation, selon l'ancienneté professionnelle de la victime, en fréquences relatives, du risque qu'une victime encoure une suite à son accident dans le secteur du textile - 2005

Ancienneté professionnelle	Suite de l'accident	
	ITT ou IPP ou Décès	IPP
< 1 an	68,0%	8,3%
1 an à < 5ans	67,8%	4,7%
5 ans à < 11 ans	64,2%	10,6%
11 ans à < 21 ans	63,3%	9,8%
21 ans et +	60,9%	9,0%
Inconnu	64,2%	4,8%
Total	65,0%	6,6%

Le tableau 17 confirme le constat fait ci-dessus que les accidents survenant aux travailleurs plus expérimentés sont plus souvent plus graves en termes de séquelles persistantes.

3.3.4 L'âge des victimes

Tableau 18 : Comparaison de l'évolution de la répartition en fréquences relatives des accidents selon l'âge de la victime dans le secteur du textile de 2001 à 2005

Classes d'âge	Années					Emploi textile 2005 (ETP)
	2001	2002	2003	2004	2005	
15-19 ans	3,2%	2,9%	2,3%	2,2%	1,2%	0,4%
20-29 ans	31,7%	28,7%	26,9%	26,9%	23,2%	16,4%
30-39 ans	33,5%	34,7%	33,7%	33,4%	33,3%	32,2%
40-49 ans	21,7%	23,8%	26,1%	26,3%	29,2%	33,8%
50-59 ans	9,8%	9,6%	11,0%	10,8%	12,7%	16,6%
60-69 ans	0,1%	0,3%	0,0%	0,3%	0,1%	0,6%
Inconnu	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100,0%

La diminution des parts des classes d'âges les plus jeunes parmi les victimes d'accidents du travail est sans doute à mettre en relation avec un vieillissement de la population des travailleurs du secteur, corollaire probable de la situation de l'emploi dans le secteur.

Il faut cependant relever une sur-représentation de ces jeunes travailleurs parmi les victimes d'accidents du travail. Cette distorsion diminue et s'inverse au fur et à mesure que l'on monte dans les classes d'âge supérieures.

Tableau 19 : Evolution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents dans le secteur du textile selon l'âge de la victime - 2005

Classes d'âge	Suites						Total	
	CSS		ITT		IPP			
	N	%	N	%	N	%	N	%
15-19 ans	7	25,9%	18	66,7%	2	7,4%	27	100%
20-29 ans	167	32,9%	323	63,7%	17	3,4%	507	100%
30-39 ans	244	33,6%	440	60,5%	43	5,9%	727	100%
40-49 ans	228	35,8%	347	54,6%	61	9,6%	636	100%
50-59 ans	115	41,4%	141	50,7%	22	7,9%	278	100%
60-69 ans	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100%
Inconnu	0	0,0%	4	100,0%	0	0,0%	4	100%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2181	100%

Tableau 20 : Evaluation selon l'âge de la victime, en fréquences relatives du risque qu'une victime encoure une suite à son accident dans le secteur du textile - 2005

Classes d'âge	Suite de l'accident	
	ITT ou IPP ou Décès	IPP
15-19 ans	74,1%	7,4%
20-29 ans	67,1%	3,4%
30-39 ans	66,4%	5,9%
40-49 ans	64,2%	9,6%
50-59 ans	58,6%	7,9%
60-69 ans	0,0%	0,0%
Inconnu	100,0%	0,0%
Total	65,0%	6,6%

L'analyse de la distribution des conséquences des accidents selon les classes d'âge des victimes donne des résultats comparables à celle selon l'ancienneté professionnelle. A savoir que l'âge semble prémunir le travailleur contre l'accident en général mais, que lorsque celui-ci survient, il laissera plus souvent des séquelles permanentes à un travailleur plu âgé.

Il serait intéressant de pouvoir croiser les variables ancienneté professionnelle et âge des victimes et de les tester statistiquement pour connaître laquelle de ces variables, expérience professionnelle ou âge est prépondérante dans la survenance des accidents du travail et particulièrement des accidents les plus graves.

3.4 L'ENTREPRISE

Tableau 21 : Comparaison de l'évolution de la répartition en fréquences relatives des accidents selon la taille de l'entreprise dans le secteur du textile de 2001 à 2005.

Taille de l'entreprise	Années					Emploi textile 2005 (ETP)
	2001	2002	2003	2004	2005	
1 à 4 travailleurs	3,9%	2,9%	3,3%	3,7%	1,4%	1,9%
5 à 9 travailleurs	2,0%	2,2%	1,1%	1,6%	2,0%	3,2%
10 à 19 travailleurs	2,4%	1,9%	2,1%	2,5%	4,5%	6,2%
20 à 49 travailleurs	23,1%	24,2%	22,9%	21,7%	13,3%	14,5%
50 à 99 travailleurs	13,9%	15,5%	15,8%	16,7%	12,7%	13,2%
100 à 199 travailleurs	15,5%	12,7%	13,0%	13,8%	18,2%	14,2%
200 à 499 travailleurs	14,5%	13,8%	14,1%	14,1%	25,8%	23,0%
500 à 999 travailleurs	13,1%	11,9%	15,9%	15,4%	9,3%	11,2%
Plus de 1000 travailleurs	4,4%	5,0%	2,8%	3,4%	12,7%	12,4%
Inconnu	7,3%	10,0%	8,9%	7,0%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Dans le tableau 21, la répartition en part relative des accidents du travail selon la taille de l'entreprise diverge fortement des années précédentes. Or, il faut se souvenir que 2005 marque une année charnière en matière de transmission de cette information qui, auparavant provenait des employeurs eux-mêmes et émane depuis l'introduction des flux électroniques, directement de l'ONSS.

Tableau 22 : Evolution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents dans le secteur du textile selon la taille de l'entreprise employeuse - 2005

Taille de l'entreprise	Suites						Total	
	CSS		ITT		IPP			
	N	%	N	%	N	%	N	%
1 à 4 travailleurs	11	36,7%	14	46,7%	5	16,7%	30	100%
5 à 9 travailleurs	14	31,8%	27	61,4%	3	6,8%	44	100%
10 à 19 travailleurs	32	32,7%	53	54,1%	13	13,3%	98	100%
20 à 49 travailleurs	100	34,5%	169	58,3%	21	7,2%	290	100%
50 à 99 travailleurs	90	32,5%	172	62,1%	15	5,4%	277	100%
100 à 199 travailleurs	122	30,7%	248	62,3%	28	7,0%	398	100%
200 à 499 travailleurs	196	34,8%	337	59,9%	30	5,3%	563	100%
500 à 999 travailleurs	103	50,7%	83	40,9%	17	8,4%	203	100%
Plus de 1000 travailleurs	95	34,2%	170	61,2%	13	4,7%	278	100%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%

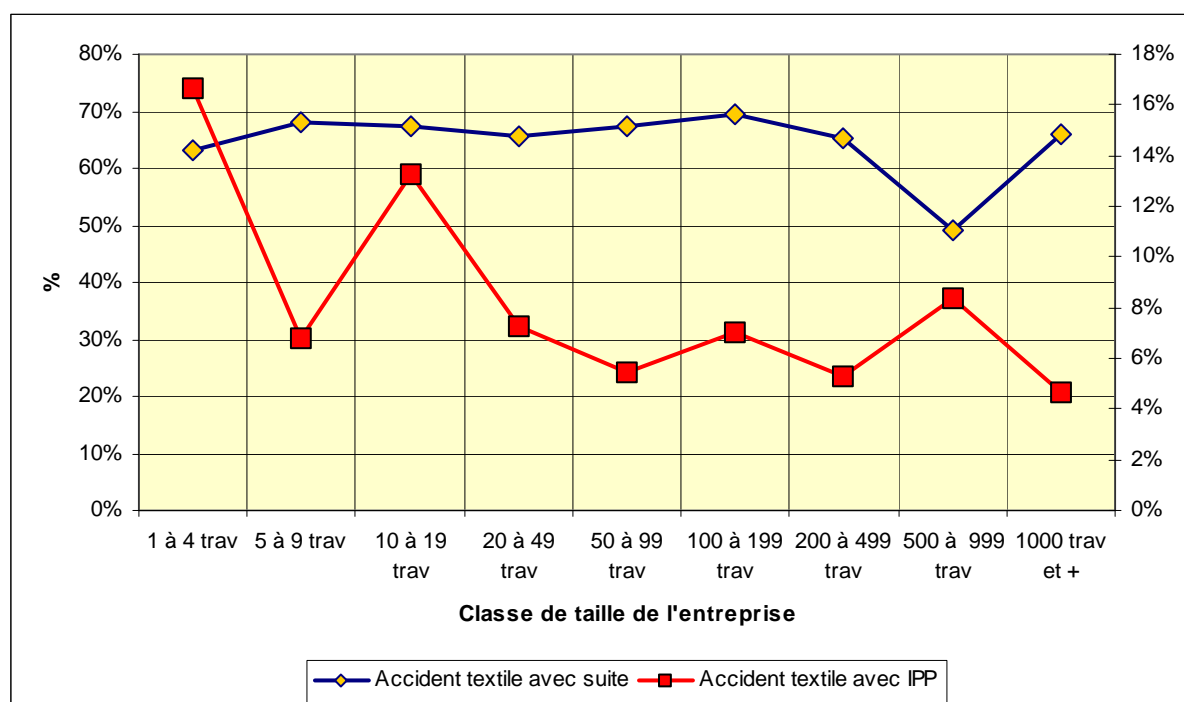
L'analyse de la distribution des conséquences des accidents est rendue difficile par les effets liés aux petits nombres, particulièrement pour ce qui est des accidents survenus dans les entreprises de moins de 20 travailleurs, bien que la fréquence relative des accidents avec IPP interpelle.

Pour ce qui est des autres classes de taille d'entreprise, aucune tendance claire et distincte de l'ensemble du secteur privé ne semble se dégager, ainsi que le montrent le tableau et le graphique qui suivent.

Tableau 23 : Evaluation selon la taille de l'entreprise, en fréquences relatives du risque qu'une victime encoure une suite à son accident dans le secteur du textile - 2005

Taille de l'entreprise	Suite de l'accident	
	ITT ou IPP ou Décès	IPP
1 à 4 travailleurs	63,3%	16,7%
5 à 9 travailleurs	68,2%	6,8%
10 à 19 travailleurs	67,3%	13,3%
20 à 49 travailleurs	65,5%	7,2%
50 à 99 travailleurs	67,5%	5,4%
100 à 199 travailleurs	69,3%	7,0%
200 à 499 travailleurs	65,2%	5,3%
500 à 999 travailleurs	49,3%	8,4%
1000 travailleurs et +	65,8%	4,7%
Total	65,0%	6,6%

Graphique 5 : Evaluation en fréquences relatives du risque qu'un accident dans le secteur du textile provoque une incapacité temporaire ou permanente - 2005



3.5 LE PROCESSUS ACCIDENTEL

3.5.1 Le type de travail

Tableau 24 : Distribution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents du travail selon le type de travail effectué au moment de l'accident dans le secteur textile - 2005

Types de travaux	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
11 Production, transformation, traitement - de tout type	404	32,3%	770	61,5%	78	6,2%	1.252	57,4%	848	59,8%
10 Production, transformation, traitement, stockage - de tout type - non précisé	81	39,1%	115	55,6%	11	5,3%	207	9,5%	126	8,9%
52 Maintenance, réparation, réglage, mise au point	39	31,0%	72	57,1%	15	11,9%	126	5,8%	87	6,1%
99 Autre type de travail, non listé dans cette classification	61	55,0%	45	40,5%	5	4,5%	111	5,1%	50	3,5%
51 Mise en place, préparation, installation, montage, désassemblage, démontage	30	27,8%	65	60,2%	13	12,0%	108	5,0%	78	5,5%
12 Stockage de tout type	26	29,5%	56	63,6%	6	6,8%	88	4,0%	62	4,4%
00 Inconnu	36	58,1%	24	38,7%	2	3,2%	62	2,8%	26	1,8%
53 Nettoyage de locaux, de machines - industriel ou manuel	16	36,4%	26	59,1%	2	4,5%	44	2,0%	28	2,0%
61 Circulation y compris dans les moyens de transport	18	40,9%	22	50,0%	4	9,1%	44	2,0%	26	1,8%

Types de travaux	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP					
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
42 Tâche intellectuelle - enseignement, formation, traitement de l'information, travail de bureau, d'organisation, de gestion	13	59,1%	6	27,3%	3	13,6%	22	1,0%	9	0,6%
59 Autre type de travail connu du groupe 50 nda	5	31,3%	10	62,5%	1	6,3%	16	0,7%	11	0,8%
19 Autre type de travail connu du groupe 10 nda	5	33,3%	9	60,0%	1	6,7%	15	0,7%	10	0,7%
55 Surveillance, inspection, de procédé de fabrication, de locaux, de moyens de transport, d'équipements - avec ou sans matériel de contrôle	4	28,6%	10	71,4%	0	0,0%	14	0,6%	10	0,7%
43 Tâche commerciale - achat, vente, services associés	5	41,7%	6	50,0%	1	8,3%	12	0,6%	7	0,5%
50 Travaux connexes aux tâches codées en 10, 20, 30 et 40 - non précisé	3	27,3%	8	72,7%	0	0,0%	11	0,5%	8	0,6%
Sous-total des principaux types de travaux	746	35,0%	1.244	58,3%	142	6,7%	2.132	97,8%	1.386	97,7%
Sous - total des autres types de travaux	17	34,7%	29	59,2%	3	6,1%	49	2,2%	32	2,3%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100,0%	1.418	100%

L'analyse de la distribution des accidents dans le secteur du textile interpelle à plus d'un titre. D'une part plus de 57 % des accidents surviennent pendant un travail de production, ce qui est beaucoup plus que dans l'ensemble du secteur privé (17%), et d'autre part les types de travaux de la classe 50 qui regroupe tout ce qui concerne le montage, la maintenance, le nettoyage ou le démontage ne représentent que 14% des accidents dans le secteur textile pour plus de 24 % dans l'ensemble du secteur privé.

Tableau 25 : Distribution en fréquences relatives des accidents dans le secteur textile selon le genre de la victime pour les types de travaux les plus fréquents - 2005

Types de travaux	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
11 Production, transformation, traitement - de tout type	24,5%	75,5%	68,5%	67,3%
10 Production, transformation, traitement, stockage - de tout type - non précisé	32,9%	67,1%	70,6%	56,1%
52 Maintenance, réparation, réglage, mise au point	9,5%	90,5%	66,7%	69,3%
99 Autre type de travail, non listé dans cette classification	23,4%	76,6%	46,2%	44,7%
51 Mise en place, préparation, installation, montage, désassemblage, démontage	16,7%	83,3%	66,7%	73,3%
12 Stockage de tout type	14,8%	85,2%	92,3%	66,7%
00 Inconnu	19,4%	80,6%	58,3%	38,0%
53 Nettoyage de locaux, de machines - industriel ou manuel	20,5%	79,5%	66,7%	62,9%
61 Circulation y compris dans les moyens de transport	20,5%	79,5%	55,6%	60,0%
42 Tâche intellectuelle - enseignement, formation, traitement de l'information, travail de bureau, d'organisation, de gestion	59,1%	40,9%	46,2%	33,3%
59 Autre type de travail connu du groupe 50 nda	43,8%	56,3%	85,7%	55,6%
19 Autre type de travail connu du groupe 10 nda	0,0%	100,0%	0,0%	66,7%

Types de travaux	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
55 Surveillance, inspection, de procédé de fabrication, de locaux, de moyens de transport, d'équipements - avec ou sans matériel de contrôle	42,9%	57,1%	83,3%	62,5%
43 Tâche commerciale - achat, vente, services associés	33,3%	66,7%	25,0%	75,0%
50 Travaux connexes aux tâches codées en 10, 20, 30 et 40 - non précisé	0,0%	100,0%	0,0%	72,7%
Sous-total des principaux types de travaux	23,6%	76,4%	67,1%	64,2%
Sous - total des autres types de travaux	20,8%	79,2%	70,0%	63,2%
Total	23,5%	76,5%	67,2%	64,2%

La répartition des parts relatives des accidents selon le genre reflète sans doute particulièrement bien la répartition du travail entre les sexes.

3.5.2 La dernière déviation ayant entraîné l'accident

Alors que les principaux types de travaux au moment de l'accident sont intimement liés à la production dans ce secteur industriel, il est notable que les premières déviations sont identifiées comme étant des mouvements intempestifs, des pertes de contrôle d'objet et des pertes de contrôle d'outil, loin devant les déviations liées à des problèmes de machine.

Tableau 26 : Distribution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents du travail selon la dernière déviation ayant entraîné l'accident dans le secteur textile - 2005

Déviation	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
64 Mouvements non coordonnés, gestes intempestifs, inopportuns	109	31,0%	221	62,8%	22	6,3%	352	16,1%	243	17,1%
44 Perte, totale ou partielle de contrôle d'objet, porté, déplacé, manipulé etc.	78	38,4%	114	56,2%	11	5,4%	203	9,3%	125	8,8%
43 Perte, totale ou partielle de contrôle d'outil à main ou de la matière travaillée par l'outil	68	34,0%	129	64,5%	3	1,5%	200	9,2%	132	9,3%
52 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - de plain-pied	38	25,2%	100	66,2%	13	8,6%	151	6,9%	113	8,0%
41 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine ou de la matière travaillée par la machine	40	27,4%	87	59,6%	19	13,0%	146	6,7%	106	7,5%
33 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - supérieur	33	29,5%	70	62,5%	9	8,0%	112	5,1%	79	5,6%
63 En étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan	34	37,4%	50	54,9%	7	7,7%	91	4,2%	57	4,0%
75 En marchant lourdement, faux pas, glissade - sans chute	28	31,8%	55	62,5%	5	5,7%	88	4,0%	60	4,2%
51 Chute de personne - de hauteur	16	21,6%	47	63,5%	11	14,9%	74	3,4%	58	4,1%
99 Autre déviation non listée	31	41,9%	36	48,6%	7	9,5%	74	3,4%	43	3,0%
71 En soulevant, en portant, en se levant	17	23,9%	52	73,2%	2	2,8%	71	3,3%	54	3,8%
72 En poussant, en tractant	19	31,7%	35	58,3%	6	10,0%	60	2,8%	41	2,9%

Déviation	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
42 Perte, totale ou partielle de contrôle de moyen de transport - d'équipement de manutention	16	29,6%	31	57,4%	7	13,0%	54	2,5%	38	2,7%
24 Pulvérulent - génération de fumée, émission de poussières, particules	38	76,0%	12	24,0%	0	0,0%	50	2,3%	12	0,8%
22 à l'état de liquide - fuite, suintement, écoulement, éclaboussure, aspersion	28	60,9%	18	39,1%	0	0,0%	46	2,1%	18	1,3%
50 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - non précisé	13	36,1%	19	52,8%	4	11,1%	36	1,7%	23	1,6%
32 Rupture, éclatement, causant des éclats	19	55,9%	15	44,1%	0	0,0%	34	1,6%	15	1,1%
70 Mouvements du corps sous ou avec contrainte physique	9	27,3%	21	63,6%	3	9,1%	33	1,5%	24	1,7%
35 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - de plain-pied	9	29,0%	20	64,5%	2	6,5%	31	1,4%	22	1,6%
40 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine, moyen de transport - équipement de manutention, outil à main, objet, animal - non précisé	7	23,3%	22	73,3%	1	3,3%	30	1,4%	23	1,6%
Inconnu	13	43,3%	14	46,7%	3	10,0%	30	1,4%	17	1,2%
30 Rupture, bris, éclatement, glissade, chute, effondrement d'agent matériel - non précisé	5	27,8%	11	61,1%	2	11,1%	18	0,8%	13	0,9%
60 Mouvement du corps sans contrainte physique - non précisé	11	64,7%	6	35,3%	0	0,0%	17	0,8%	6	0,4%
79 Autre déviation connue du groupe 70 nlcd	4	23,5%	10	58,8%	3	17,6%	17	0,8%	13	0,9%
31 Rupture de matériel, aux joints, aux connexions	10	66,7%	4	26,7%	1	6,7%	15	0,7%	5	0,4%
59 Autre déviation connue du groupe 50 nlcd	5	33,3%	10	66,7%	0	0,0%	15	0,7%	10	0,7%
14 Incendie, embrasement	11	91,7%	0	0,0%	1	8,3%	12	0,6%	1	0,1%
20 Déviation par débordement, renversement, fuite, écoulement, vaporisation, dégagement - non précisé	0	0,0%	11	91,7%	1	8,3%	12	0,6%	12	0,8%
39 Autre déviation connue du groupe 30 nlcd	6	54,5%	5	45,5%	0	0,0%	11	0,5%	5	0,4%
49 Autre déviation connue du groupe 40 nlcd	5	45,5%	6	54,5%	0	0,0%	11	0,5%	6	0,4%
69 Autre déviation connue du groupe 60 nlcd	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	11	0,5%	8	0,6%
73 En déposant, en se baissant	1	9,1%	10	90,9%	0	0,0%	11	0,5%	10	0,7%
23 à l'état gazeux - vaporisation, formation d'aérosol, formation de gaz	8	80,0%	2	20,0%	0	0,0%	10	0,5%	2	0,1%
74 En torsion, en rotation, en se tournant	5	50,0%	5	50,0%	0	0,0%	10	0,5%	5	0,4%
Sous-total des principales déviations	737	34,5%	1.255	58,8%	144	6,7%	2.136	97,9%	1.399	98,7%
Sous - total des autres types de déviations	26	57,8%	18	40,0%	1	2,2%	45	2,1%	19	1,3%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%	1.418	100%

Tableau 27 : Distribution en fréquences relatives des accidents dans le secteur textile selon le genre de la victime et les déviations les plus fréquentes - 2005

Déviation	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
64 Mouvements non coordonnés, gestes intempestifs, inopportuns	24,5%	75,5%	72,1%	67,9%
44 Perte, totale ou partielle de contrôle d'objet, porté, déplacé, manipulé etc.	23,3%	76,7%	68,1%	59,4%
43 Perte, totale ou partielle de contrôle d'outil à main ou de la matière travaillée par l'outil	26,6%	73,4%	71,7%	63,7%
52 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - de plain-pied	27,8%	72,2%	73,8%	75,2%
41 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine ou de la matière travaillée par la machine	23,4%	76,6%	76,5%	71,2%
33 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - supérieur	30,4%	69,6%	61,8%	74,4%
63 En étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan	17,8%	82,2%	62,5%	62,2%
75 En marchant lourdement, faux pas, glissade - sans chute	26,4%	73,6%	69,6%	67,2%
51 Chute de personne - de hauteur	21,6%	78,4%	68,8%	81,0%
99 Autre déviation non listée	24,3%	75,7%	44,4%	62,5%
71 En soulevant, en portant, en se levant	21,1%	78,9%	60,0%	80,4%
72 En poussant, en tractant	20,0%	80,0%	66,7%	68,8%
42 Perte, totale ou partielle de contrôle de moyen de transport - d'équipement de manutention	11,1%	88,9%	50,0%	72,9%
24 Pulvérulent - génération de fumée, émission de poussières, particules	18,0%	82,0%	22,2%	24,4%
22 à l'état de liquide - fuite, suintement, écoulement, éclaboussure, aspersion	21,7%	78,3%	30,0%	41,7%
50 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - non précisé	27,8%	72,2%	80,0%	57,7%
32 Rupture, éclatement, causant des éclats	5,9%	94,1%	100,0%	40,6%
70 Mouvements du corps sous ou avec contrainte physique	18,2%	81,8%	66,7%	74,1%
35 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - de plain-pied	45,2%	54,8%	85,7%	58,8%
40 Perte, totale ou partielle de contrôle de machine, moyen de transport - équipement de manutention, outil à main, objet, animal - non précisé	23,3%	76,7%	85,7%	73,9%
Inconnu	23,3%	76,7%	57,1%	56,5%
30 Rupture, bris, éclatement, glissade, chute, effondrement d'agent matériel - non précisé	27,8%	72,2%	80,0%	69,2%
60 Mouvement du corps sans contrainte physique - non précisé	23,5%	76,5%	25,0%	38,5%
79 Autre déviation connue du groupe 70 nlcd	29,4%	70,6%	100,0%	66,7%

Déviation	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
31 Rupture de matériel, aux joints, aux connexions	20,0%	80,0%	33,3%	33,3%
59 Autre déviation connue du groupe 50 nlcd	20,0%	80,0%	100,0%	58,3%
14 Incendie, embrasement	0,0%	100,0%	#DIV/0!	8,3%
20 Déviation par débordement, renversement, fuite, écoulement, vaporisation, dégagement - non précisé	25,0%	75,0%	100,0%	100,0%
39 Autre déviation connue du groupe 30 nlcd	18,2%	81,8%	50,0%	44,4%
49 Autre déviation connue du groupe 40 nlcd	27,3%	72,7%	66,7%	50,0%
69 Autre déviation connue du groupe 60 nlcd	18,2%	81,8%	100,0%	66,7%
73 En déposant, en se baissant	18,2%	81,8%	50,0%	100,0%
23 à l'état gazeux - vaporisation, formation d'aérosol, formation de gaz	50,0%	50,0%	0,0%	40,0%
74 En torsion, en rotation, en se tournant	20,0%	80,0%	100,0%	37,5%
Sous-total des principales déviations	23,8%	76,2%	67,4%	64,8%
Sous - total des autres déviations	13,3%	86,7%	50,0%	41,0%
Total	23,5%	76,5%	67,2%	64,2%

3.5.3 L'agent matériel lié à la dernière déviation

Comme pour l'ensemble du secteur privé, les matériaux sont la principale famille d'agents matériels liés à la dernière déviation. Leur fréquence relative est cependant beaucoup plus élevée dans le secteur du textile (31%) que dans l'ensemble du secteur privé (23%). Viennent ensuite les machines et équipements pour 13% contre « seulement » 3.8% dans l'ensemble du secteur privé.

Comme on le constate l'ordre décroissant de fréquence relative des agents matériels est fort différent dans le secteur de l'industrie du textile et dans l'ensemble du secteur privé.

Tableau 28 : Distribution en fréquences absolue et relative des suites des accidents du travail selon l'agent matériel lié à la déviation ayant entraîné l'accident dans le secteur textile - 2005

Agent matériel	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
14.00 Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières	236	34,9%	398	58,9%	42	6,2%	676	31,0%	440	31,0%
10.00 Machines et équipements - fixes	104	36,6%	154	54,2%	26	9,2%	284	13,0%	180	12,7%
06.00 Outils à main, non motorisés	87	37,3%	139	59,7%	7	3,0%	233	10,7%	146	10,3%
11.00 Dispositifs de convoyage, de transport et de stockage	44	23,5%	126	67,4%	17	9,1%	187	8,6%	143	10,1%
01.00 Bâtiments, constructions, surfaces - à niveau	47	33,1%	85	59,9%	10	7,0%	142	6,5%	95	6,7%
02.00 Bâtiments, constructions, surfaces - en hauteur	36	29,3%	78	63,4%	9	7,3%	123	5,6%	87	6,1%
99.00 Autres agents matériels non listés dans cette classification	34	35,1%	54	55,7%	9	9,3%	97	4,4%	63	4,4%
07.00 Outils tenus ou guidé à la main, mécaniques	26	31,7%	52	63,4%	4	4,9%	82	3,8%	56	3,9%
00.00 Pas d'agent matériel ou pas d'information	27	39,7%	35	51,5%	6	8,8%	68	3,1%	41	2,9%
12.00 Véhicules terrestres	20	35,1%	32	56,1%	5	8,8%	57	2,6%	37	2,6%
15.00 Substances chimiques, explosives, radioactives, biologiques	36	65,5%	19	34,5%	0	0,0%	55	2,5%	19	1,3%
08.00 Outils à main sans précision sur la motorisation	14	31,8%	27	61,4%	3	6,8%	44	2,0%	30	2,1%
17.00 Equipements de bureau et personnels, matériel de sport, armes, appareillage domestique	18	56,3%	11	34,4%	3	9,4%	32	1,5%	14	1,0%
09.00 Machines et équipements - portables ou mobiles	8	28,6%	20	71,4%	0	0,0%	28	1,3%	20	1,4%
04.00 Dispositifs de distribution de matière, d'alimentation, canalisations	8	36,4%	14	63,6%	0	0,0%	22	1,0%	14	1,0%
13.00 Autres véhicules de transport	2	20,0%	8	80,0%	0	0,0%	10	0,5%	8	0,6%
Sous-total des principaux agents matériels	747	34,9%	1.252	58,5%	141	6,6%	2.140	98,1%	1.393	98,2%
Sous - total des autres agents matériels	16	39,0%	21	51,2%	4	9,8%	41	1,9%	25	1,8%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%	1.418	100%

Tableau 29 : Distribution en fréquence relative des accidents dans le secteur textile selon le genre de la victime et les agents matériels liés à la déviation les plus fréquents - 2005

Agent matériel	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
14.00 Matériaux, objets, produits, éléments constitutifs de machines, bris, poussières	21,5%	78,5%	67,6%	64,3%
10.00 Machines et équipements - fixes	22,3%	77,7%	60,3%	64,1%
06.00 Outils à main, non motorisés	28,8%	71,2%	65,7%	61,4%

Agent matériel	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
11.00 Dispositifs de convoyage, de transport et de stockage	19,4%	80,6%	72,2%	77,3%
01.00 Bâtiments, constructions, surfaces - à niveau	27,5%	72,5%	71,8%	65,0%
02.00 Bâtiments, constructions, surfaces - en hauteur	20,3%	79,7%	76,0%	69,4%
99.00 Autres agents matériels non listés dans cette classification	28,9%	71,1%	75,0%	60,9%
07.00 Outils tenus ou guidé à la main, mécaniques	34,1%	65,9%	71,4%	66,7%
00.00 Pas d'agent matériel ou pas d'information	23,5%	76,5%	75,0%	55,8%
12.00 Véhicules terrestres	8,8%	91,2%	80,0%	63,5%
15.00 Substances chimiques, explosives, radioactives, biologiques	23,6%	76,4%	30,8%	35,7%
08.00 Outils à main sans précision sur la motorisation	14,0%	86,0%	83,3%	64,9%
17.00 Equipements de bureau et personnels, matériel de sport, armes, appareillage domestique	43,8%	56,3%	50,0%	38,9%
09.00 Machines et équipements - portables ou mobiles	29,6%	70,4%	75,0%	68,4%
04.00 Dispositifs de distribution de matière, d'alimentation, canalisations	13,6%	86,4%	66,7%	63,2%
13.00 Autres véhicules de transport	40,0%	60,0%	50,0%	100,0%
Sous-total des principaux agents matériels	23,4%	76,6%	67,2%	64,3%
Sous - total des autres agents matériels	29,3%	70,7%	66,7%	58,6%
Total	23,5%	76,5%	67,2%	64,2%

3.5.4 Le contact-la modalité de la blessure

Tableau 30 : Distribution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents du travail selon le contact-modalité de la blessure dans le secteur textile - 2005

Contact modalité de la blessure	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
53 Contact avec agent matériel dur ou rugueux	93	32,6%	174	61,1%	18	6,3%	285	13,1%	192	13,5%
51 Contact avec agent matériel coupant	99	38,2%	153	59,1%	7	2,7%	259	11,9%	160	11,3%
71 Contrainte physique - sur le système musculo-squelettique	61	24,9%	167	68,2%	17	6,9%	245	11,2%	184	13,0%
63 Coincement, écrasement - entre	60	24,7%	153	63,0%	30	12,3%	243	11,1%	183	12,9%
31 Mouvement vertical, écrasement sur, contre (résultat d'une chute)	46	24,7%	115	61,8%	25	13,4%	186	8,5%	140	9,9%
42 Heurt - par objet qui chute	43	30,5%	89	63,1%	9	6,4%	141	6,5%	98	6,9%
99 Autre contact - Modalité de la blessure non listé dans cette classification	31	46,3%	31	46,3%	5	7,5%	67	3,1%	36	2,5%
32 Mouvement horizontal, écrasement sur, contre	22	33,3%	42	63,6%	2	3,0%	66	3,0%	44	3,1%
Inconnu	35	53,0%	28	42,4%	3	4,5%	66	3,0%	31	2,2%
52 Contact avec agent matériel pointu	26	41,9%	36	58,1%	0	0,0%	62	2,8%	36	2,5%
41 Heurt - par objet projeté	30	50,0%	27	45,0%	3	5,0%	60	2,8%	30	2,1%
16 Contact avec des substances dangereuses - sur ou à travers la peau ou les yeux	33	56,9%	25	43,1%	0	0,0%	58	2,7%	25	1,8%

Contact modalité de la blessure	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
50 Contact avec agent matériel coupant, pointu, dur, rugueux - non précisé	19	45,2%	22	52,4%	1	2,4%	42	1,9%	23	1,6%
59 Autre Contact - Modalité de la blessure connu du groupe 50 nlcd	24	57,1%	15	35,7%	3	7,1%	42	1,9%	18	1,3%
70 Contrainte physique du corps, contrainte psychique - non précisé	11	28,2%	26	66,7%	2	5,1%	39	1,8%	28	2,0%
44 Heurt - par objet y compris les véhicules - en rotation, mouvement, déplacement	13	36,1%	19	52,8%	4	11,1%	36	1,7%	23	1,6%
40 Heurt par objet en mouvement, collision avec - non précisé	13	40,6%	17	53,1%	2	6,3%	32	1,5%	19	1,3%
62 Coincement, écrasement - sous	10	31,3%	20	62,5%	2	6,3%	32	1,5%	22	1,6%
19 Autre Contact - Modalité de la blessure connu du groupe 10 nlcd	22	71,0%	8	25,8%	1	3,2%	31	1,4%	9	0,6%
13 Contact avec flamme nue ou objet, environnement - chaud ou en feu	14	51,9%	12	44,4%	1	3,7%	27	1,2%	13	0,9%
30 Ecrasement en mouvement vertical ou horizontal sur, contre un objet immobile (victime en mouvement)- non précisé	3	13,6%	18	81,8%	1	4,5%	22	1,0%	19	1,3%
43 Heurt - par objet en balancement	6	33,3%	12	66,7%	0	0,0%	18	0,8%	12	0,8%
14 Contact avec objet, environnement - froid ou glacé	3	21,4%	10	71,4%	1	7,1%	14	0,6%	11	0,8%
49 Autre contact - Modalité de la blessure connu du groupe 40 nlcd	9	64,3%	5	35,7%	0	0,0%	14	0,6%	5	0,4%
61 Coincement, écrasement - dans	3	21,4%	9	64,3%	2	14,3%	14	0,6%	11	0,8%
60 Coincement, écrasement - non précisé	3	23,1%	8	61,5%	2	15,4%	13	0,6%	10	0,7%
39 Autre contact - Modalité blessure connu du groupe 30 nlcd	4	33,3%	8	66,7%	0	0,0%	12	0,6%	8	0,6%
15 Contact avec des substances dangereuses - via nez, bouche, par inhalation de	9	90,0%	1	10,0%	0	0,0%	10	0,5%	1	0,1%
45 Collision avec un objet y compris les véhicules - collision avec une personne (la victime est en mouvement)	5	50,0%	5	50,0%	0	0,0%	10	0,5%	5	0,4%
Sous-total des principales modalités de blessure	750	34,9%	1.255	58,5%	141	6,6%	2.146	98,4%	1.396	98,4%
Sous - total des autres modalités de blessure	13	37,1%	18	51,4%	4	11,4%	35	1,6%	22	1,6%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%	1.418	100%

Tableau 31 : Distribution en fréquences relatives des accidents dans le secteur textile selon le genre de la victime et les contacts-modalités de la blessure les plus fréquentes - 2005

Contact-Modalité de la blessure	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
53 Contact avec agent matériel dur ou rugueux	18,7%	81,3%	69,8%	66,7%
51 Contact avec agent matériel coupant	27,8%	72,2%	66,7%	59,9%

Contact-Modalité de la blessure	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
71 Contrainte physique - sur le système musculo-squelettique	20,9%	79,1%	78,4%	74,1%
63 Coincement, écrasement - entre	18,2%	81,8%	72,7%	75,8%
31 Mouvement vertical, écrasement sur, contre (résultat d'une chute)	31,4%	68,6%	79,3%	73,2%
42 Heurt - par objet qui chute	29,8%	70,2%	61,9%	72,7%
99 Autre contact - Modalité de la blessure non listé dans cette classification	23,9%	76,1%	37,5%	58,8%
32 Mouvement horizontal, écrasement sur, contre	24,2%	75,8%	68,8%	66,0%
Inconnu	21,2%	78,8%	57,1%	44,2%
52 Contact avec agent matériel pointu	26,2%	73,8%	68,8%	53,3%
41 Heurt - par objet projeté	15,0%	85,0%	66,7%	47,1%
16 Contact avec des substances dangereuses - sur ou à travers la peau ou les yeux	21,1%	78,9%	58,3%	37,8%
50 Contact avec agent matériel coupant, pointu, dur, rugueux - non précisé	31,0%	69,0%	53,8%	55,2%
59 Autre Contact - Modalité de la blessure connu du groupe 50 nlcd	35,7%	64,3%	53,3%	37,0%
70 Contrainte physique du corps, contrainte psychique - non précisé	17,9%	82,1%	57,1%	75,0%
44 Heurt - par objet y compris les véhicules - en rotation, mouvement, déplacement	30,6%	69,4%	72,7%	60,0%
40 Heurt par objet en mouvement, collision avec - non précisé	25,0%	75,0%	87,5%	50,0%
62 Coincement, écrasement - sous	37,5%	62,5%	75,0%	65,0%
19 Autre Contact - Modalité de la blessure connu du groupe 10 nlcd	25,8%	74,2%	25,0%	30,4%
13 Contact avec flamme nue ou objet, environnement - chaud ou en feu	0,0%	100,0%	#DIV/0!	48,1%
30 Ecrasement en mouvement vertical ou horizontal sur, contre un objet immobile (victime en mouvement)- non précisé	27,3%	72,7%	83,3%	87,5%
43 Heurt - par objet en balancement	16,7%	83,3%	66,7%	66,7%
14 Contact avec objet, environnement - froid ou glacé	14,3%	85,7%	100,0%	75,0%
49 Autre contact - Modalité de la blessure connu du groupe 40 nlcd	14,3%	85,7%	50,0%	33,3%
61 Coincement, écrasement - dans	21,4%	78,6%	66,7%	81,8%
60 Coincement, écrasement - non précisé	30,8%	69,2%	75,0%	77,8%
39 Autre contact - Modalité blessure connu du groupe 30 nlcd	8,3%	91,7%	100,0%	63,6%
15 Contact avec des substances dangereuses - via nez, bouche, par inhalation de	70,0%	30,0%	0,0%	33,3%
45 Collision avec un objet y compris les véhicules - collision avec une personne (la victime est en mouvement)	0,0%	100,0%	0,0%	50,0%
Sous-total des principales modalités de blessure	23,6%	76,4%	67,1%	64,3%
Sous - total des autres modalités de blessure	20,0%	80,0%	71,4%	60,7%
Total	23,5%	76,5%	67,2%	64,2%

3.5.5 La nature des lésions

L'ordre décroissant des fréquences relatives des natures de lésions et leurs valeurs dans le secteur de l'industrie du textile est sensiblement comparable à celui dans l'ensemble du secteur privé.

Tableau 32 : Distribution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents du travail selon la nature de la lésion dans le secteur textile - 2005

Nature de la lésion	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
41 Autres plaies	274	42,2%	353	54,3%	23	3,5%	650	29,8%	376	26,5%
55 Contusions et écrasements	140	29,0%	322	66,8%	20	4,1%	482	22,1%	342	24,1%
25 Entorses et foulures	104	24,5%	293	69,1%	27	6,4%	424	19,4%	320	22,6%
50 Traumatismes superficiels	88	58,3%	62	41,1%	1	0,7%	151	6,9%	63	4,4%
10 Fractures	30	23,1%	54	41,5%	46	35,4%	130	6,0%	100	7,1%
30 Commotions et autres traumatismes internes	27	22,3%	84	69,4%	10	8,3%	121	5,5%	94	6,6%
99 Autres traumatismes et traumatismes mal définis	61	64,2%	32	33,7%	2	2,1%	95	4,4%	34	2,4%
60 Brûlures	23	35,9%	39	60,9%	2	3,1%	64	2,9%	41	2,9%
20 Luxations	3	12,5%	19	79,2%	2	8,3%	24	1,1%	21	1,5%
90 Lésions multiples de natures différentes	2	11,1%	11	61,1%	5	27,8%	18	0,8%	16	1,1%
40 Amputations et énucléations	2	20,0%	1	10,0%	7	70,0%	10	0,5%	8	0,6%
70 Empoisonnements aigus et intoxications aiguës	8	88,9%	1	11,1%	0	0,0%	9	0,4%	1	0,1%
81 Asphyxies	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	2	0,1%	2	0,1%
83 Effets nocifs des radiations	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,0%	0	0,0%
Total	763	35%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100%	1.418	100%

Tableau 33 : Distribution en fréquence relative des accidents dans le secteur textile selon le genre de la victime et les natures de lésion les plus fréquentes - 2005

Nature de la lésion	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
41 Autres plaies	23,4%	76,6%	61,8%	56,5%
55 Contusions et écrasements	24,3%	75,7%	73,5%	70,1%
25 Entorses et foulures	25,1%	74,9%	74,5%	75,7%
50 Traumatismes superficiels	22,5%	77,5%	58,8%	36,8%
10 Fractures	20,9%	79,1%	74,1%	77,5%
30 Commotions et autres traumatismes internes	22,5%	77,5%	70,4%	79,6%
99 Autres traumatismes et traumatismes mal définis	22,1%	77,9%	57,1%	29,7%
60 Brûlures	20,6%	79,4%	53,8%	66,0%
20 Luxations	20,8%	79,2%	80,0%	89,5%
90 Lésions multiples de natures différentes	16,7%	83,3%	66,7%	93,3%
40 Amputations et énucléations	0,0%	100,0%	0,0%	80,0%

Nature de la lésion	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
70 Empoisonnements aigus et intoxications aigues	66,7%	33,3%	0,0%	33,3%
81 Asphyxies	50,0%	50,0%	100,0%	100,0%
83 Effets nocifs des radiations	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Total	23,5%	76,5%	67,2%	64,2%

3.5.6 Le siège des lésions

Il en est de même des sièges de lésions, on ne constate pas de bouleversements importants entre les ordres d'importance en fréquence relative et les valeurs des sièges de lésions survenues dans le secteur du textile et dans l'ensemble du secteur privé.

Tableau 34 : Distribution en fréquences absolues et relatives des suites des accidents du travail selon le siège de la lésion dans le secteur textile - 2005

Siège de la lésion	Suites de l'accident						TOTAL		AT avec suites	
	CSS		ITT		IPP		N	%	N	%
	N	%	N	%	N	%				
44 Doigts	173	31,0%	345	61,8%	40	7,2%	558	25,6%	385	27,2%
54 Cheville et pieds	56	21,4%	184	70,2%	22	8,4%	262	12,0%	206	14,5%
43 Mains (à l'exception des doigts seuls)	59	31,9%	122	65,9%	4	2,2%	185	8,5%	126	8,9%
12 Œil	124	72,9%	45	26,5%	1	0,6%	170	7,8%	46	3,2%
42 Avant-bras et poignets	50	34,7%	79	54,9%	15	10,4%	144	6,6%	94	6,6%
31 Dos	16	13,1%	99	81,1%	7	5,7%	122	5,6%	106	7,5%
52 Genou	25	22,1%	74	65,5%	14	12,4%	113	5,2%	88	6,2%
41 Bras et coude	24	29,6%	49	60,5%	8	9,9%	81	3,7%	57	4,0%
53 Jambe	30	37,0%	48	59,3%	3	3,7%	81	3,7%	51	3,6%
19 Siège de la tête non classés ailleurs	60	77,9%	17	22,1%	0	0,0%	77	3,5%	17	1,2%
32 Epaule	19	26,8%	44	62,0%	8	11,3%	71	3,3%	52	3,7%
11 Région crânienne	21	44,7%	24	51,1%	2	4,3%	47	2,2%	26	1,8%
79 Autres lésions générales	24	51,1%	21	44,7%	2	4,3%	47	2,2%	23	1,6%
33 Poitrine	10	23,8%	31	73,8%	1	2,4%	42	1,9%	32	2,3%
55 Orteils	10	23,8%	27	64,3%	5	11,9%	42	1,9%	32	2,3%
69 Sièges multiples non précisés	13	54,2%	8	33,3%	3	12,5%	24	1,1%	11	0,8%
20 Cou	8	38,1%	9	42,9%	4	19,0%	21	1,0%	13	0,9%
61 Tête et tronc, tête et un ou plusieurs membres	9	50,0%	8	44,4%	1	5,6%	18	0,8%	9	0,6%
51 Cuisse	6	37,5%	10	62,5%	0	0,0%	16	0,7%	10	0,7%
68 Autres sièges multiples	5	38,5%	6	46,2%	2	15,4%	13	0,6%	8	0,6%
63 Un membre supérieur et un membre inférieur ou plus de deux membres	4	36,4%	4	36,4%	3	27,3%	11	0,5%	7	0,5%
Sous-total des principaux sièges de lésions	746	34,8%	1.254	58,5%	145	6,8%	2.145	98,3%	1.399	98,7%
Sous - total des autres sièges de lésions	17	47,2%	19	52,8%	0	0,0%	36	1,7%	19	1,3%
Total	763	35,0%	1.273	58,4%	145	6,6%	2.181	100,0%	1.418	100,0%

Tableau 35 : Distribution en fréquence relative des accidents dans le secteur textile selon le genre de la victime et les sièges de lésions les plus fréquents - 2005

Sièges de lésions	Ensemble des accidents		Risque que l'accident connaisse une suite	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%	%	%	%
44 Doigts	24,8%	75,2%	71,7%	68,0%
54 Cheville et pieds	28,8%	71,2%	76,0%	79,5%
43 Mains (à l'exception des doigts seuls)	25,5%	74,5%	63,8%	69,3%
12 Oeil	16,5%	83,5%	39,3%	24,6%
42 Avant-bras et poignets	25,7%	74,3%	73,0%	62,6%
31 Dos	15,6%	84,4%	84,2%	87,4%
52 Genou	15,9%	84,1%	83,3%	76,8%
41 Bras et coude	28,4%	71,6%	69,6%	70,7%
53 Jambe	17,3%	82,7%	78,6%	59,7%
19 Siège de la tête non classés ailleurs	22,1%	77,9%	23,5%	21,7%
32 Epaule	20,0%	80,0%	71,4%	73,2%
11 Région crânienne	26,1%	73,9%	58,3%	52,9%
79 Autres lésions générales	23,4%	76,6%	54,5%	47,2%
33 Poitrine	7,1%	92,9%	66,7%	76,9%
55 Orteils	28,6%	71,4%	83,3%	73,3%
69 Sièges multiples non précisés	41,7%	58,3%	60,0%	35,7%
20 Cou	23,8%	76,2%	20,0%	75,0%
61 Tête et tronc, tête et un ou plusieurs membres	22,2%	77,8%	75,0%	42,9%
51 Cuisse	31,3%	68,8%	60,0%	63,6%
68 Autres sièges multiples	30,8%	69,2%	100,0%	44,4%
63 Un membre supérieur et un membre inférieur ou plus de deux membres	36,4%	63,6%	75,0%	57,1%
Sous-total des principaux sièges de lésions	23,4%	76,6%	68,2%	64,2%
Sous - total des autres sièges de lésions	33,3%	66,7%	25,0%	66,7%
Total	23,5%	76,5%	67,2%	64,2%

3.6 ANALYSE DES ACCIDENTS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

3.6.1 Le nombre des accidents du travail et leurs suites

L'intérêt de ce genre de tableau réside dans la comparaison du résultat surtout total avec la part que le sous-secteur représente dans l'emploi au sein du secteur de l'industrie textile. Ce type de comparaison permettant d'identifier plus rapidement ceux des sous-secteurs qui seraient sur-représentés parmi les accidents du travail au vu de leur importance dans l'emploi et à contrario, de relever les secteurs apparemment moins dangereux.

On relève ainsi que les sous-secteurs appartenant au secteur en 3 positions 171 - Filature sont quasi-tous sur-représentés dans les accidents par rapport à leur part dans le volume de l'emploi de l'industrie du textile. A l'inverse, les sous-secteurs du secteur en 3 positions 175 - qui reprend les fabrications de tapis et moquettes, la ficellerie, corderie, fabrications de filets et les fabrications d'étoffes et articles non-tissés est en général moins représenté parmi les accidents du travail que dans le volume de l'emploi du secteur de l'industrie du textile.

Tableau 36 : Distribution en fréquences absolues et relatives des accidents du travail et de leurs suites dans les sous-secteurs de l'industrie du textile et comparaison avec l'emploi - 2005

Code NACE 5 positions	Secteur d'activité économique	Suites de l'accident			TOTAL		Part en % de l'emploi du Nace 17
		CSS	ITT	IPP	N	%	
17110	Préparation et filature de fibres de type cotonnier	14	45	2	61	2,8%	1,7%
17120	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle cardé	9	18	1	28	1,3%	0,7%
17130	Préparation et filature de fibres de type lainier -cycle peigné	22	40	5	67	3,1%	2,3%
17140	Préparation et filature de fibres de type linier	13	25	9	47	2,2%	1,6%
17150	Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels	17	48	2	67	3,1%	1,3%
17160	Fabrication de fil à coudre	0	2	0	2	0,1%	0,4%
17170	Préparation et filature d'autres fibres	2	1	0	3	0,1%	0,1%
17210	Tissage de type cotonnier	157	221	27	405	18,6%	19,5%
17220	Tissage de type lainier - cycle cardé	0	0	0	0	0,0%	0,1%
17230	Tissage de type lainier - cycle peigné	3	7	0	10	0,5%	0,5%
17240	Tissage de type soie	10	26	2	38	1,7%	1,3%
17250	Tissage d'autres textiles	35	67	9	111	5,1%	4,3%
17300	Ennoblement textile	65	113	12	190	8,7%	7,2%
17401	Confection de linge de lit et de table, d'articles textiles à usage domestique	24	65	4	93	4,3%	3,0%
17402	Confection d'autres articles en textile	37	93	15	145	6,6%	8,3%
17510	Fabrication de tapis et moquette	278	380	43	701	32,1%	36,2%
17520	Ficellerie, corderie, fabrication de filets	10	4	1	15	0,7%	1,3%
17530	Fabrication de non-tissés	6	6	2	14	0,6%	0,9%
17540	Autres industries textiles n.d.a.	58	99	11	168	7,7%	6,8%
17600	Fabrication d'étoffes à mailles	2	11	0	13	0,6%	0,6%
17710	Fabrication d'articles chaussant à mailles	1	0	0	1	0,0%	0,6%
17720	Fabrication de pull-overs et articles similaires à mailles	0	2	0	2	0,1%	1,5%
TOTAL		763	1.273	145	2.181	100%	100%

3.6.2 Le nombre d'accidents du travail et le genre des victimes

Dans le tableau suivant encore, l'intérêt réside dans la comparaison entre la part des femmes parmi les victimes d'accidents du travail et leur part dans le volume de l'emploi dans chacun des sous-secteurs.

Dans 6 des 22 sous-secteurs de l'industrie du textile, la proportion des femmes victimes d'accidents du travail est supérieure à leur proportion dans l'emploi dans le sous-secteur. Il s'agit des secteurs 17150-Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels, 17160-Fabrication de fils à coudre, 17170-Préparation et filature d'autres fibres, 17520-Ficellerie, corderie, fabrication de filets, 17600-Fabrication d'étoffes à mailles et 17710-Fabrication d'articles chaussants à mailles. Il serait intéressant de vérifier s'il ne s'agit

pas là de secteurs dans lesquels on retrouve le plus de femmes dans la main-d'œuvre ouvrière.

Tableau 37 : Distribution en fréquences absolues et relatives des accidents du travail selon le genre de la victime et les sous-secteurs de l'industrie du textile et comparaison avec l'emploi - 2005

Code NACE 5 positions	Secteur d'activité économique	Genre						TOTAL		Part en % de l'emploi féminin dans le Nace 17
		Femmes		Hommes		Inconnus		N	%	
		N	%	N	%	N	%			
17110	Préparation et filature de fibres de type cotonnier	3	4,9%	57	93,4%	1	1,6%	61	2,8%	17,1%
17120	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle cardé	5	17,9%	23	82,1%	0	0,0%	28	1,3%	26,5%
17130	Préparation et filature de fibres de type lainier -cycle peigné	21	31,3%	46	68,7%	0	0,0%	67	3,1%	36,2%
17140	Préparation et filature de fibres de type linier	5	10,6%	42	89,4%	0	0,0%	47	2,2%	13,9%
17150	Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels	15	22,4%	52	77,6%	0	0,0%	67	3,1%	20,5%
17160	Fabrication de fil à coudre	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	2	0,1%	45,4%
17170	Préparation et filature d'autres fibres	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,1%	56,7%
17210	Tissage de type cotonnier	100	24,7%	305	75,3%	0	0,0%	405	18,6%	34,3%
17220	Tissage de type lainier - cycle cardé	0		0		0		0	0,0%	38,8%
17230	Tissage de type lainier - cycle peigné	2	20,0%	8	80,0%	0	0,0%	10	0,5%	27,4%
17240	Tissage de type soie	1	2,6%	37	97,4%	0	0,0%	38	1,7%	11,1%
17250	Tissage d'autres textiles	22	19,8%	89	80,2%	0	0,0%	111	5,1%	32,6%
17300	Ennoblement textile	27	14,2%	162	85,3%	1	0,5%	190	8,7%	23,0%
17401	Confection de linge de lit et de table, d'articles textiles à usage domestique	42	45,2%	51	54,8%	0	0,0%	93	4,3%	65,1%
17402	Confection d'autres articles en textile	39	26,9%	106	73,1%	0	0,0%	145	6,6%	53,6%
17510	Fabrication de tapis et moquette	181	25,8%	517	73,8%	3	0,4%	701	32,1%	32,4%
17520	Ficellerie, corderie, fabrication de filets	5	33,3%	10	66,7%	0	0,0%	15	0,7%	33,2%
17530	Fabrication de non-tissés	1	7,1%	13	92,9%	0	0,0%	14	0,6%	19,3%
17540	Autres industries textiles n.d.a.	32	19,0%	135	80,4%	1	0,6%	168	7,7%	42,5%
17600	Fabrication d'étoffes à mailles	6	46,2%	7	53,8%	0	0,0%	13	0,6%	45,1%
17710	Fabrication d'articles chaussant à mailles	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,0%	74,6%
17720	Fabrication de pull-overs et articles similaires à mailles	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	2	0,1%	77,3%
TOTAL		512	23,5%	1.663	76,2%	6	0,3%	2.181	100,0%	36%

3.6.3 Les indicateurs de fréquence et de gravité

Les secteurs en 5 positions qui connaissent les plus hauts taux de fréquence des accidents du travail sont les secteurs 17150-Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels (85.14), 17120-Préparation et filature de fibres de type lainier, cycle cardé (62.89) et 17110-Préparation et filature de fibres de type cotonnier (61.20), ce qui est largement supérieur à la moyenne du secteur qui est de 31.52.

En ce qui concerne les taux de gravité réel, les secteurs les moins bien classés sont le 17120- Préparation et filature de fibres de type lainier, cycle cardé (1.75), le 17150-Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels (1.26) et le 17140-préparation et filature de fibres de type linier (1.25) alors que la moyenne est de 0.62 pour le secteur de l'industrie textile.

La moyenne des taux de gravité globale est de 1.74. Mais les secteurs 17140-préparation et filature de fibres de type linier (7.05), 17130-Préparation et filature de fibres de type lainier, cycle peigné (2.28) et 17250-Tissage d'autres textiles (2.28) sont largement au-dessus de cette moyenne.

Tableau 38 : Indicateurs de fréquence et de gravité réel et global par sous-secteur d'activité dans le secteur de l'industrie textile en Nace 5 positions -2005

Code NACE 5 positions	Secteur d'activité économique	Nbre d'heures d'exposition au risque au 30 juin	N AT avec suites	Jours perdus	Somme des IP	TF	TGR	TGG
17110	Préparation et filature de fibres de type cotonnier	767.952	47	595	14,00	61,20	0,77	2,14
17120	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle cardé	302.099	19	529	1,50	62,89	1,75	2,12
17130	Préparation et filature de fibres de type lainier -cycle peigné	1.027.306	45	915	19,00	43,80	0,89	2,28
17140	Préparation et filature de fibres de type linier	698.997	34	877	54,00	48,64	1,25	7,05
17150	Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels	587.263	50	739	5,00	85,14	1,26	1,90
17160	Fabrication de fil à coudre	162.519	2	27	0,00	12,31	0,17	0,17
17170	Préparation et filature d'autres fibres	49.027	1	3	0,00	20,40	0,06	0,06
17210	Tissage de type cotonnier	8.770.520	248	5.254	135,50	28,28	0,60	1,76
17220	Tissage de type lainier - cycle cardé	28.856	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
17230	Tissage de type lainier - cycle peigné	212.938	7	11	0,00	32,87	0,05	0,05
17240	Tissage de type soie	601.639	28	520	7,00	46,54	0,86	1,74
17250	Tissage d'autres textiles	1.923.873	76	1.581	37,50	39,50	0,82	2,28
17300	Ennoblement textile	3.224.143	125	2.465	49,68	38,77	0,76	1,92
17401	Confection de linge de lit et de table, d'articles textiles à usage domestique	1.337.393	69	992	19,00	51,59	0,74	1,81
17402	Confection d'autres articles en textile	3.755.592	108	2.127	69,00	28,76	0,57	1,94
17510	Fabrication de tapis et moquette	16.286.263	423	8.532	201,50	25,97	0,52	1,45

17520	Ficellerie, corderie, fabrication de filets	594.625	5	191	10,00	8,41	0,32	1,58
17530	Fabrication de non-tissés	400.745	8	246	4,00	19,96	0,61	1,36
17540	Autres industries textiles n.d.a.	3.056.090	110	2.253	46,00	35,99	0,74	1,87
17600	Fabrication d'étoffes à mailles	254.864	11	119	0,00	43,16	0,47	0,47
17710	Fabrication d'articles chaussant à mailles	254.098	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
17720	Fabrication de pull-overs et articles similaires à mailles	685.839	2	15	0,00	2,92	0,02	0,02
TOTAL		44.982.639	1418	27.991	672,68	31,52	0,62	1,74

4 Conclusions

Ce rapport concerne les accidents du travail survenus dans le secteur de l'industrie du Textile (NACE - CODE 17). Ce secteur, quoique de taille restreinte, fait partie des dix secteurs d'activité économique dans lesquels le risque d'accident, tant en termes de fréquence que de gravité est le plus important. Par ailleurs, cette étude est la première étude effectuée sur ce secteur depuis celle de septembre 2000, qui était basée sur les données chiffrées de 1998.

Tandis que le volume de l'emploi croît dans l'ensemble du secteur privé, le secteur de l'emploi est un secteur dans lequel il diminue. Les accidents du travail y diminuent également, de manière plus rapide pour ce qui est des accidents du travail en général et de façon proportionnelle pour ce qui concerne les accidents avec incapacité permanente et mortels.

L'analyse des accidents survenus en 2005 a permis de relever quelques singularités du secteur du textile par rapport à l'ensemble du secteur privé. Les accidents se répartissent de manière égale sur les trois premiers jours de la semaine avant de diminuer jeudi et vendredi. On constate que le secteur du textile n'a pas connu d'accidents mortels depuis 2002 et que, s'il semble connaître une fréquence relativement importante d'accidents du travail, leur gravité est relative. Ils laissent en effet proportionnellement moins souvent des séquelles permanentes aux victimes.

L'analyse des accidents selon la taille de l'entreprise interpelle par une fréquence particulière des accidents avec prévision d'incapacité permanente dans les entreprises de moins de 20 travailleurs. Mais les résultats sont à prendre avec précaution en raison des effets des petits nombres.

L'analyse du processus accidentel montre que beaucoup plus souvent que dans l'ensemble du secteur privé, les accidents surviennent alors que la victime réalise des travaux directement liés à la production. Mais il s'agit sans doute là d'une caractéristique des industries manufacturières.

L'analyse par sous-secteur d'activité économique en NACE-Code 5 positions montre d'importantes disparités entre les sous-secteurs quant à la fréquence absolue ou relative des accidents ainsi que quant à la distribution des accidents selon le genre de la victime ou encore pour ce qui est des indicateurs de fréquence et de gravité.

5 Glossaire

◇ Suite des accidents

- **Cas sans suite (CSS)** : tout accident sans incapacité de travail réparé exclusivement par la prise en charge des frais médicaux et/ ou de la perte de salaire le jour de l'accident.
- **Incapacité temporaire (I.T.)** : tout accident entraînant une incapacité temporaire de travail mais pour lequel une guérison du cas sans séquelle est prévue. Des frais médicaux peuvent aussi être payés comme dans les cas suivants.
- **Incapacité permanente (I.P.)** : tout accident ayant probablement des séquelles permanentes. Cet accident a ou n'a pas eu de période d'incapacité temporaire partielle.
- **Accident mortel** : Tout accident entraînant la mort, immédiate ou non, de la victime.

◇ Indices de fréquence et de gravité

- **Le taux de fréquence (T.F.)** : c'est le nombre d'accidents par million d'heures prestées. Il est égal au nombre d'accidents (d'une incapacité temporaire d'un jour au moins ou mortels) multiplié par 1.000.000 et divisé par le nombre d'heures d'exposition aux risques.

Le nombre d'heures d'exposition aux risques est équivalent au nombre de jours ONSS convertis en équivalents temps plein et multiplié par 7,6 heures. Le nombre d'heures d'exposition au risque est extrapolé à partir des données ONSS, situation 30 juin.

- **Le taux de gravité réel (T.G.)** : ce taux est égal au nombre de journées calendrier réellement perdues multiplié par 1.000 et divisé par le nombre d'heures d'exposition aux risques.
- **Le taux de gravité global (T.G.G.)** : ce taux est égal à la somme de journées calendrier réellement perdues et du nombre de journées d'incapacité forfaitaire multiplié par 1.000 et divisé par le nombre d'heures d'exposition aux risques. Pour le calcul du nombre de journées forfaitaires, la somme des taux d'incapacité est multipliée par 75 et les accidents mortels par 7.500.

- ◇ **% privé** : Ce taux représentant le pourcentage d'accidents du travail du secteur privé (année 2005) selon l'élément analysé.

◇ Les variables européennes

- **Le type de travail** désigne la nature principale du travail, de la tâche (activité générale) faite par la victime au moment de l'accident.
- **La déviation** désigne le dernier événement, déviant de la normale, conduisant à l'accident.
- **L'agent matériel associé ou lié à l'événement déviant** désigne le principal agent matériel associé ou lié à l'événement déviant.
- **Le contact - modalité de la blessure** désigne le contact qui a blessé la victime

6 Table des matières

1	Introduction	1
2	L'industrie textile dans l'ensemble du secteur privé	2
2.1	Evolution du nombre d'accidents dans le secteur de l'industrie du textile de 2001 à 2005 et comparaison avec l'ensemble du secteur privé	2
2.2	Evolution des données relatives au secteur de l'industrie du textile de 2001 à 2005	4
3	Analyse du secteur de l'industrie du textile	5
3.1	Evolution du nombre des accidents	5
3.2	Analyse des accidents sur les lieux du travail dans le temps	6
3.2.1	Le jour de survenance des accidents	6
3.2.2	Le mois de survenance des accidents	7
3.3	Les victimes des accidents du travail dans l'industrie du textile	8
3.3.1	Le genre des victimes	8
3.3.2	La catégorie professionnelle des victimes	9
3.3.3	L'ancienneté professionnelle des victimes	10
3.3.4	L'âge des victimes	12
3.4	L'entreprise	13
3.5	Le processus accidentel	15
3.5.1	Le type de travail	15
3.5.2	La dernière déviation ayant entraîné l'accident	17
3.5.3	L'agent matériel lié à la dernière déviation	20
3.5.4	Le contact-la modalité de la blessure	22
3.5.5	La nature des lésions	25
3.5.6	Le siège des lésions	26
3.6	Analyse des accidents dans le secteur de l'industrie textile par sous-secteur d'activité économique	27
3.6.1	Le nombre des accidents du travail et leurs suites	27
3.6.2	Le nombre d'accidents du travail et le genre des victimes	28
3.6.3	Les indicateurs de fréquence et de gravité	30
4	Conclusions	31
5	Glossaire	32
6	Table des matières	33